



**AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS**

DIRECTION GENERALE

**COMITE DE REGLEMENTATION
ET DE RECOURS**

SECTION DE RECOURS



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana

DÉCISION N°005/19/ARMP/DG/CRR/SREC
relative au litige opposant
l'Association GERDA à l'OFFICE REGIONAL
DE NUTRITION VAKINANKARATRA

Dossier n°005/19/SREC

La Section de Recours de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics,

Vu la loi n°2016-055 du 25 janvier 2017 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2005-215 du 03 mai 2005 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2014-045 du 21 janvier 2014 et le décret n°2016-697 du 14 juin 2016 ;

Vu le décret n°2006-343 du 30 mai 2006 portant instauration du code d'éthique des marchés publics ;

Vu la décision n°019/18/ARMP/DG/CRR/SREC du 08 novembre 2018 ;

Vu le recours en annulation de l'appel à manifestation d'intérêt n°AMI/2018/PM/ONN/UPNNC lots 2 et 3 formé contre le Responsable de la passation des marchés de l'OFFICE REGIONAL DE NUTRITION VAKINANKARATRA, introduit par GERDA Association le 05 avril 2019;

Vu le Plan de Passation des Marchés ;

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêts ;

Vu le Dossier de Consultation ;

Vu le registre de dépôt des propositions ;

Vu les procès-verbaux d'ouverture des plis et d'évaluation des propositions ;

Vu les correspondances jointes au dossier ;

Vu toutes les pièces du dossier ;

Considérant que par lettre datée du 05 avril 2019, GERDA Association, partie demanderesse, a saisi la Section de Recours de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics afin de demander l'annulation du résultat de l'appel à Manifestation d'Intérêts aux motifs qu'il aurait existé lors de la procédure de passation du marché le conflit d'intérêt, le trafic d'influence, la non transparence des procédures, le favoritisme, l'abus de fonction et l'inégalité de traitement des ONG/Associations candidates ;

Considérant que par lettre du 09 avril 2019, la Section de Recours a demandé des éléments de réponse du Responsable de la passation des marchés de l'OFFICE REGIONAL DE NUTRITION VAKINANKARATRA et a enjoint la suspension de toutes les procédures y afférentes ;

Considérant que par lettre reçue le 23 avril 2019, le Responsable de la passation des marchés de l'OFFICE REGIONAL DE NUTRITION VAKINANKARATRA a apporté ses éléments de réponse ; qu'en réplique, il a communiqué les modalités d'évaluation des dossiers reçus ;

Considérant qu'il ressort de l'appréciation des pièces du dossier soumis à la Section de Recours que la relance de la procédure, le nombre de candidats ayant soumissionné et d'offres remises ainsi que l'évaluation effectuée laisse paraître la réalisation d'une mise en concurrence ;

Considérant que la Section de Recours de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics n'est pas habilitée à connaître les formes de corruption notamment le conflit d'intérêt, le trafic d'influence, le favoritisme et l'abus de fonction ;

Après en avoir délibéré conformément aux textes législatifs et réglementaires ;

DECIDE :

- Que GERDA ASSOCIATION est déboutée des fins de sa demande ;
- De recommander à GERDA Association de saisir l'organe compétent pour connaître les cas de corruption évoqués ;
- D'ordonner la poursuite des procédures.

Délibéré le 26 avril 2019 à 13h à la salle de réunion du Comité de Réglementation et de Recours, bâtiment ex-STA Antsahavola.

La minute de la présente décision a été signée par

Le chef de la Section de Recours

Le représentant du Secteur Privé

RANDRIANARIJAONA Hasiniaina Tsimarofy

RAMANIRASON Mija Lala

Le représentant de la Société Civile

**Le représentant du Ministère de l'Economie
et des Finances**

RAKOTOARIVONY Haja

RAZAFINDRASOA Lanto Harivelo

**Le représentant du Ministère de l'Aménagement du
Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics**

RAKOTOMAVO Théophile